

Benoît XVI dénonce l'éducation sexuelle contraire à la « juste raison »

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 10 janvier 2011

Au cours de ses vœux au Corps diplomatique à Rome, aujourd'hui, le Pape a évoqué de multiples sujets brûlants dont je retiendrai celui-ci pour ce blog, qui s'y intéresse tout particulièrement : l'éducation sexuelle donnée dans les structures publiques.

Ayant posé le principe du « droit primordial des familles à décider de l'éducation des enfants » et le rôle *subsidaire* des gouvernements à cet égard, Benoît XVI affirme avec force :

« Je ne puis passer sous silence une autre atteinte à la liberté religieuse des familles dans certains pays européens, là où est imposée la participation à des cours d'éducation sexuelle ou civique véhiculant des conceptions de la personne et de la vie prétendument neutres, mais qui en réalité reflètent une anthropologie contraire à la foi et à la juste raison. »

C'est vrai pour l'éducation à la citoyenneté en Espagne, où les associations de familles ont réussi à porter cette affaire sous les projecteurs.

Mais c'est tout aussi vrai en France où d'année en année, de programme en programme on impose des cours de plus en plus aberrants dès le collège, parfois dès le primaire. La contraception et l'adresse du Planning familial, et le mode d'emploi du préservatif, c'est pour la 4e, le « droit » à l'avortement, pour la 3e, et l'idéologie du genre est la nouvelle « matière transversale » du lycée réformé.

Et cela – je parle d'expérience - est aussi difficile à combattre dans l'écoles publique que dans l'école privée sous contrat qui distribuent les mêmes manuels. Et le même poison.

A quand une vraie mobilisation des parents pour reconquérir leurs droits en ce domaine ?

© [leblogdejeannesmits](#).